

**FORUM ZFU  
6 juin 2011-06-06**

***Discours du Président Caselli***

De toutes les villes qui ont bénéficié de la création des zones franches urbaines, Marseille, qui en possède deux, est l'une de celles où l'initiative a eu le plus de succès auprès des employeurs et d'effets sur l'emploi dans les quartiers spécialement concernés. En quatorze ans, ce sont 3 400 entreprises qui ont profité du dispositif pour s'implanter ou se développer en créant plus de 13 000 emplois. C'est là un bilan assez positif pour que les zones franches ne cessent pas de l'être le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Nul ne peut plus ignorer que l'Etat a désespérément besoin d'argent et donc, de recettes fiscales. Des recettes que ne dégagent pas les ZFU où les employeurs bénéficient d'avantages fiscaux qui sont autant de manque à gagner pour le Trésor. Mais nous sommes d'avis ici que le bonus fiscal que représenterait un arrêt de la franchise commencerait par imposer un malus social à des quartiers qui n'ont vraiment pas besoin de ça.

Pilote à Marseille du dispositif des zones franches urbaines, la communauté urbaine souhaite donc sa prorogation. C'est dans ce but, et en plein accord avec la Ville de Marseille, que sont ici réunis aujourd'hui des élus de toute la France qui sont favorables au maintien des ZFU. Trente-cinq d'entre elles sont ici représentées, qui témoignent de l'importance de la campagne de mobilisation menée par la Fédération nationale des associations d'entrepreneurs en zones urbaines sensibles que préside Jacques Mura.

Pour ma part, et je l'ai déjà dit, notamment lors de la venue à Marseille du groupe de travail présidé par Eric Raoult qui a été chargé d'étudier de près les ZFU, je continue de penser au vu des chiffres et de la réalité sur le terrain que les zones franches sont un bon outil de développement urbain. Elles permettent sans conteste que des entreprises s'installent dans des espaces urbains exclus de la vie économique auxquels leurs dirigeants ne songeraient jamais pour leur développement, et où tous les problèmes s'additionnent pour rendre la vie des gens très difficile sinon impossible.

On aurait donc tort de limiter les atouts des ZFU à la seule défiscalisation qu'elles autorisent. Il est restrictif à l'excès de réduire le dispositif à une prime aux patrons. La création des ZFU, en tout cas à Marseille, a permis que s'enclenche un processus vertueux de rénovation urbaine. Du lien social s'est tissé. La mixité y a gagné. L'effet levier a également joué sur l'investissement privé, notamment à travers l'immobilier d'entreprise. Cette station Alexandre où nous nous trouvons, cette ancienne gare de

triage à l'abandon qui semblait prolonger le cimetière qui la borde, a ainsi fait l'objet d'un programme de réhabilitation de 12 millions d'euros qui l'a transformée, chère Sylvie Caulet qui en êtes la cheville ouvrière, en un pôle tertiaire et culturel.

Alors, bien sûr, les ZFU ne sont pas un remède miracle contre tous les maux dont sont affligées ces zones urbaines que l'on qualifie de sensibles pour ne pas dire qu'elles sont au plus mal. Le taux de chômage reste encore trop élevé dans les quartiers où sont implantées les zones franches. Sans doute faut-il, en prolongeant une expérience qui, de toute façon, ne pourra pas être éternelle, revoir les conditions d'accès de façon à restreindre encore la dimension boîtes postales de certaines installations plus ou moins effectives. De même faudrait-il contenir les implantations des ces professions libérales qui recrutent peu mais bénéficient des avantages ou encore de ces entreprises tentées de jouer les simples oiseaux de passage pour profiter à plein du système. Un effort mérite aussi d'être fait en faveur de la formation et de la qualification afin d'élever le niveau qui, en restant trop bas, ne facilite pas l'emploi et l'insertion.

Il s'agit donc d'adapter le principe utile des ZFU à leur environnement et à l'améliorer par la priorité donnée aux activités qui répondent le mieux aux critères d'embauche et de pérennité de l'emploi. Nombre de ces ZFU, telle celle qui se situe dans les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements de Marseille, ont encore besoin de temps pour se développer et donner des résultats très significatifs. Mais ce n'est pas en tirant un trait de plume fiscal sur ces zones franches que l'on rendra service à ces territoires exposés à toutes les difficultés. La dynamique créée s'en trouverait à coup sûr brisée.

Je vous remercie.